<u>Cadre réservé à Territoire</u> d'Énergie Eure-et-Loir

APPEL A PROJET 2026

Date de réception du dossier :

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE DES COMMUNES



RÉFÉRENCE: RÉGLEMENT DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES PAR Territoire d'Énergie Eure-et-Loir

DANS LE CADRE DE TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC RÉALISÉS SOUS LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DES COMMUNES

(Document disponible sur le site: www.te28.fr)

Document à adresser à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir avant le 31 janvier 2026

I - COLLECTIVITÉ À L'ORIGINE DE LA DEMAN	IDE				
Commune :					
Adresse :					
Téléphone : télécopie : .		adresse courriel :			
Personne en charge du dossier :	1	fonction:			
Téléphone : télécopie :		adresse courriel :			
II – TYPE DE TRAVAUX PRÉVUS					
Merci de bien vouloir sélectionner le type de tr	ravaux envisagé par vo	tre collectivité :			
☐ Enfouissement / dissimulation d'un réseau d	'éclairage public				
☐ Amélioration des performances énergétiques					
☐ Rénovation d'installations d'éclairage public					
-	☐ Extension du réseau, création de points lumineux				
<u>Rappel important</u> : un formulaire doit être adr	essé à Territoire d'Éne	rgie Eure-et-Loir po	our chaque type d	e travaux.	
III – LOCALISATION, ÉCHÉANCIER ET NATUR	RE DE L'OPÉRATION				
Localisation des travaux :					
Commune de :					
Commune de :					
Commune de : Lieu(x) précis : hameau, rue, avenue, place :	? □ OUI		□ NON		
Commune de :	? □ OUI pour l'ache	èvement de l'opéra	□ NON tion:	nir sur l'exerc	
Commune de : Lieu(x) précis : hameau, rue, avenue, place : S'agit-il d'une voirie d'intérêt communautaire Échéancier prévu : - pour le lancement de l'opération :	? □ OUI pour l'ache	èvement de l'opéra mande de subvent re adressée à Terri Nombre de points lumineux	□ NON tion : tion, doit interventoire d'Énergie Eu Nombre de points lumineux	nir sur l'exerc Ire-et-Loir. Nombre d'armoires	Nombre d'armoires
Commune de : Lieu(x) précis : hameau, rue, avenue, place : S'agit-il d'une voirie d'intérêt communautaire Échéancier prévu : - pour le lancement de l'opération :	? □ OUI pour l'ache bijet de la présente de de commande) doit êt Nombre de points	èvement de l'opéra mande de subvent re adressée à Terri Nombre de	□ NON tion: cion, doit interventoire d'Énergie Eu	nir sur l'exerc Ire-et-Loir. Nombre	Nombre
Commune de : Lieu(x) précis : hameau, rue, avenue, place : S'agit-il d'une voirie d'intérêt communautaire Échéancier prévu : - pour le lancement de l'opération :	? □ OUI pour l'ache bijet de la présente de de commande) doit êt Nombre de points	èvement de l'opéra mande de subvent re adressée à Terri Nombre de points lumineux	□ NON tion : tion, doit interventoire d'Énergie Eu Nombre de points lumineux	nir sur l'exerc Ire-et-Loir. Nombre d'armoires	Nombre d'armoires
Commune de : Lieu(x) précis : hameau, rue, avenue, place : S'agit-il d'une voirie d'intérêt communautaire Échéancier prévu : - pour le lancement de l'opération :	? □ OUI pour l'ache bijet de la présente de de commande) doit êt Nombre de points	èvement de l'opéra mande de subvent re adressée à Terri Nombre de points lumineux	□ NON tion : tion, doit interventoire d'Énergie Eu Nombre de points lumineux	nir sur l'exerc Ire-et-Loir. Nombre d'armoires	Nombre d'armoires

IV – ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE ET MONTANT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX				
☐ TRAVAUX ATTRIBUÉS À OU ☐ TRAVAUX FAISANT L'OE	UNE ENTREPRISE : <u>Société</u> : BJET D'UNE CONSULTATION EN COUR	- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	FORMULAIRE = 1 PROJET	
MONTANT PRÉVISIONNEL	. HT DES TRAVAUX :	_	ppléter qu'une seule colonne	
Enfouissement/ dissimulation	Amélioration des performances énergétiques	Rénovation d'installations d'éclairage public	Extension du réseau, création de points lumineux	
€HT	€HT	€HT	€HT	

Seules sont appelées à bénéficier d'aides financières directes de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir en matière d'éclairage public, en leur seule qualité de maître d'ouvrage des investissements, les communes membres de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir exerçant la compétence « Éclairage Public » et sur le territoire desquelles Territoire d'Énergie Eure-et-Loir perçoit et conserve intégralement le produit de Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (TCCFE).

Les Communautés d'Agglomération, les Communautés de Communes et tout autre EPCI ne sont pas éligibles à l'octroi d'aides financières directes de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir en matière d'éclairage public.

V - DOCUMENTS À JOINDRE POUR L'INSTRUCTION DE VOTRE DOSSIER		
☐ Le présent formulaire dûment complété et signé par le représentant de la commune,		
□ La délibération de la commune ou la décision de son représentant s'il a reçu délégation, acceptant le projet et sollicitant l'aide financière de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir, à l'exception des projets ayant déjà été approuvés à travers un plan de financement proposé par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir (cas des opérations d'enfouissement instruites par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir),		
☐ Le devis de l'entreprise attributaire des travaux*, accepté et signé par le représentant de la collectivité, ou en cas de procédure de consultation en cours, le chiffrage estimatif détaillé défini par la collectivité ou par son maître d'œuvre.		
* les équipements doivent répondre aux exigences contenues dans les fiches RES-EC-101, RES-EC-102, RES-EC-103, RES-EC-104, diffusées par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.		



CARACTÉRISTIQUES DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION À Territoire d'Énergie Eure-et-Loir

(Document à compléter obligatoirement pour tous projets excepté ceux portant sur la création ou l'extension d'un réseau d'éclairage public)

Commune :				
Lieu(x) précis (hameau(x), rue, avenue, place) :				
zied(x) predo (nameda(x), rae, avenae, place)				
SE C	ARACTÉRISENT COMME SUIT :			
	Opération d'enfouissement / dissimulation d'un réseau d'éclairage public,			
	Opération d'amélioration des performances énergétiques			
	Opération de rénovation			
	Opération d'extension ou de création de points lumineux			

	NOMBRE DE POINTS LUMINEUX CONCERNÉS		
TYPE DE SOURCE LUMINEUSE	AVANT RÉALISATION DES TRAVAUX	APRÈS RÉALISATION DES TRAVAUX	
Vapeur de mercure (ballons fluo)			
Tube fluorescent (néon)			
Lampe incandescente			
Sodium Haute Pression SHP			
lodure métallique			
Autres (à préciser) :			



Descriptif des équipements d'éclairage public éligibles à une aide financière de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir

Les fiches ci-après décrivent les matériels éligibles à une aide financière de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir, conformément au règlement adopté par le Comité Syndical.

► En l'état, elles peuvent être utilement communiquées aux entreprises chargées de répondre aux demandes de devis des collectivités.

✓ fiche Opération n° RES-EC-101 : Système de régulation de tension en éclairage extérieur

✓ fiche Opération n° RES-EC-102 : Système de maîtrise de la puissance réactive en éclairage extérieur

✓ fiche Opération n° RES-EC-103 : Système de variation de puissance en éclairage extérieur

✓ fiche Opération n° RES-EC-104 : Rénovation d'éclairage extérieur